

Bilan annuel 2024

Plan Régional Santé Environnement 4

Centre-Val de Loire

Sommaire

1 Synthèse 2024.....	3
2 Axe 1.....	8
3 Axe 2.....	22
4 Axe 3.....	31
5 Axe 4.....	41

Synthèse

Une équipe projet dédiée à la mise en œuvre du plan



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



**Axe 1. Sensibilisation, information
et formation en santé environnement**

Jérôme BARON

Pilote Axe 1

Chef de Projet Pacte Santé et Handicap
Direction de la Santé et des formations Sanitaires et Sociales
jerome.baron@centrevaleloire.fr

**Axe 2. Santé environnementale, végétale,
animale et humaine**

Nicolas FRADIN

Pilote Axe 2

Chef du service régional de l'alimentation
nicolas.fradin@agriculture.gouv.fr

**Axe 3. Réduction et prévention
des risques environnementaux**

Axelle VANDROMME

Pilote Axe 3

Référente Air – Santé – PRSE
SRCT / DISD / ISD
axelle.vandromme@developpement-durable@gouv.fr

**Axe 4. Des environnements
favorables à la santé**

Annaïg HELLEU

Pilote Axe 4

Responsable département santé environnement et déterminants
de santé
annaig.HELLEU@ars.sante.fr

Marie PAUSADER

Appui à l'équipe projet

Chargée de mission agriculture, environnement, logement
SGAR Centre-Val de Loire
marie.pausader@centre-val-de-loire.gouv.fr

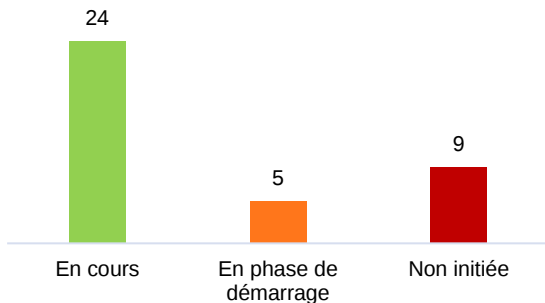
Un an après le lancement du plan, plus de 60% des initiatives ont déjà été initiées

Le PRSE 4, c'est :

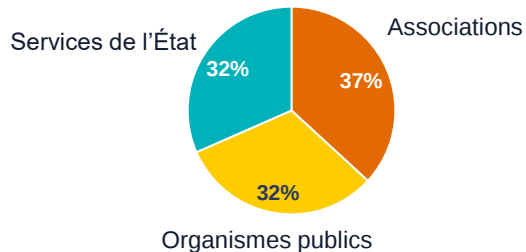
- 4 axes ;
- 13 priorités réparties entre les axes et 3 priorités transversales :
 1. Atténuer et s'adapter au changement climatique ;
 2. Réduire les inégalités territoriales ;
 3. Porter une attention particulière à la communication et à l'appropriation du plan par le grand public.
- Une vingtaine de porteurs d'actions et une centaine de contributeurs identifiés...

	Nombre d'actions	Nombre de sous-actions
Axe 1	5	13
Axe 2	3	7
Axe 3	5	9
Axe 4	5	9
Total	18	38

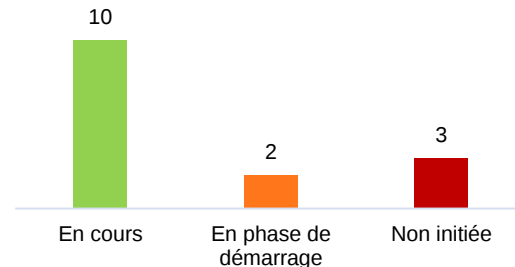
Statut des sous-actions du plan



Typologie des porteurs d'actions



Statut des sous-actions obligatoires du PNSE 4



Des actions de communication régulières pour renforcer la dynamique autour de la santé environnement en Centre-Val de Loire



**Et pleins d'autres
à venir en 2025 !**

Réalisations clés de l'équipe projet en 2024



Le PRSE 4 vu par le Groupe Régional Santé Environnement

21 lauréats récompensés par l'appel à projet ARS/DREAL 2024-2026 à travers la région

Loir-et-Cher

Actions

1, 14 et 16

Actions

2, 14 et 17

Action 1

Actions

15 et 16

Actions

15 et 16

- Études flash sur les impacts des projets publics locaux sur la santé
- Offre de service pour la transformation des ESMS SEPIA4
- Un habitat performant pour tous !
- Étude préalable à la désimperméabilisation de la cour d'école
- Réaménagement et végétalisation de la cour d'école d'Ouzouer-le-Marché

Indre-et-Loire

Action 1

Action 1

Actions

1 et 2

Action 1

Action 14

Action 15

- Un habitat performant pour tous !
- Accompagnement précarité énergétique et à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur
- Petite enfance et santé environnementale
- Tout autour de nous, notre santé se joue !
- Évaluation du PLU de Tours Métropole Val de Loire
- Végétalisation des espaces extérieurs

Eure-et-Loir

- Santé environnement dans les quartiers politique de la ville

Actions 1 et 18

Loiret

- e-CaptENDO
- Alimentation, agriculture et santé
- Un logement sain, pour vivre en bonne santé
- Un habitat performant pour tous !
- Accompagnement précarité énergétique et amélioration de la qualité de l'air intérieur
- Outil-diagnostic pour des stratégies de végétalisation

Cher

- Santé & Environnement: Former pour protéger notre santé et notre planète

Action 1

- Végétalisation des extérieurs de l'Institut Médico Educatif Atout Brenne

Action 15



Région Centre Val-de-Loire

Action 2

- Maladies Infectieuses à transmission vectorielle
- Transi'Terre - bouge ta planète !
- Défi alimentation de 2024 à 2026 et formation alimentation/santé

Action 2.2

Cet appel, doté de 220 000 € pour l'année 2024 et co-financé par l'ARS et la DREAL, vise à soutenir des initiatives locales en santé-environnement.

L'appel à projets a reçu 53 candidatures, représentant un montant total de 570 000 € pour 2024; 21 projets ont été retenus.

Axe 1

Sensibilisation, information et formation en santé environnement

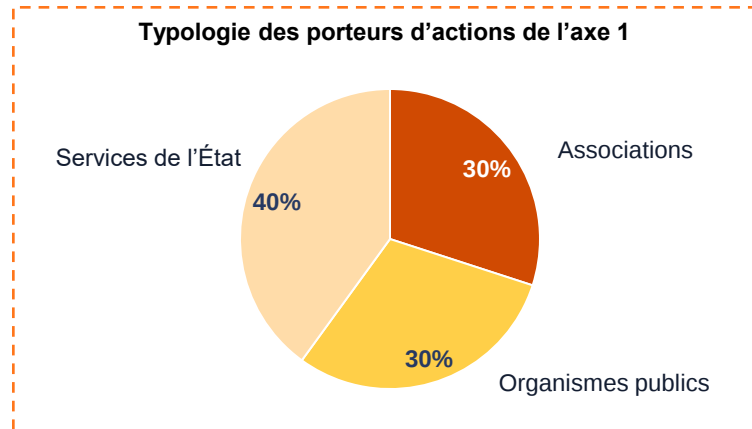
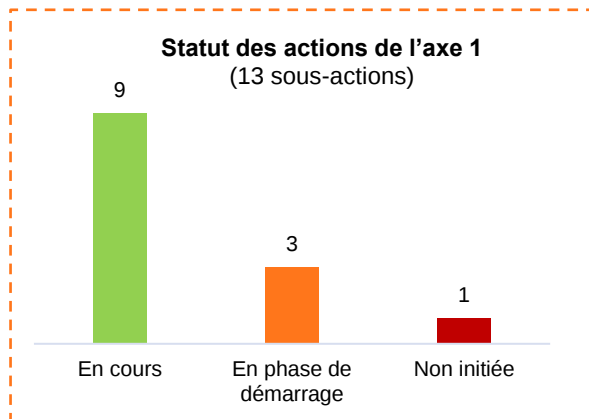
Axe 1 : Sensibilisation, information et formation en santé environnement



Rappel des priorités de l'Axe 1

- Former et sensibiliser les acteurs à la santé environnement ;
- Sensibiliser le grand public à la santé environnement ;
- Consolider et animer les réseaux d'acteurs en santé environnement ;
- Communiquer sur le PRSE 4 et animer le collectif autour du plan.

Bilan de l'avancement des actions



Axe 1 : Sensibilisation, information et formation en santé environnement

Action	Sous-action	En cours	En phase de démarrage	Non initiée
Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement  Action obligatoire 5.1 du PNSE 4  Financement AAP SE en lien avec l'action	Action 1.1 - Sensibiliser les professionnels de santé et étudiants		X	
	Action 1.2 - Sensibiliser les professionnels de la petite enfance et le public des 1 000 premiers jours (femmes enceintes, jeunes parents...) sur les liens entre santé et environnement	X		
	Action 1.3 - Former les associations et professionnels du champ scolaire à la santé environnement, notamment les animateurs du réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable et les animateurs des accueils de loisirs sans hébergement, ainsi que les enseignants	X		
	Action 1.4 - Sensibiliser et former les élus et services des collectivités au concept « Une seule santé », à l'urbanisme favorable à la santé, au changement climatique et à une commande publique plus vertueuse	X		
	Action 1.5 - Sensibiliser les acteurs économiques à la santé environnement	X		
	Action 1.6 : Déployer des actions de sensibilisation sur la santé environnement à destination du grand public	X		
Action 2 - Accompagner certains changements de pratiques  Financement AAP SE en lien avec l'action	Action 2.1 - Accompagner le changement de pratiques au sein des structures accueillant des enfants	X		
	Action 2.2 - Accompagner le changement de pratiques alimentaires au moyen d'un défi citoyen pour le climat	X		
Action 3 - Créer une cartographie / un annuaire des acteurs en santé environnement aux échelles départementale et régionale	N.A	X		
Action 4 - Mobiliser les réseaux d'acteurs sur la santé environnement, notamment sur la thématique « Une seule santé », afin de mutualiser les connaissances	Action 4.1 - Mettre en place un réseau des acteurs en santé environnement		X	
	Action 4.2 - Créer un espace dématérialisé pérenne de partage de l'information		X	
Action 5 - Identifier les attentes des acteurs et du grand public et mieux communiquer autour du PRSE 4	Action 5.1 - Animer le collectif des pilotes des groupes de travail et des actions du PRSE 4, organiser des temps forts et proposer une newsletter	X		
	Action 5.2 : Identifier les attentes des habitants de la région Centre-Val de Loire sur les sujets de santé environnement afin de mieux répondre à leurs besoins			X
Total		9	3	1

Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.1 - Sensibiliser les professionnels de santé et étudiants

L'action en bref



Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire



En phase de démarrage



Centre-Val de Loire



Pour les professionnels de santé, il s'agit de recenser les formations existantes et de développer des formations thématiques régionales.

Pour les futurs professionnels, l'objectif est de promouvoir la santé environnement et de développer des modules de formation complémentaires.

Réalisation phare de 2024

Partage d'informations et des modules existants au national

L'ARS veille à relayer aux professionnels de santé les formations existantes. A titre d'exemple, le partage de la formation "Médecine et santé environnementale" dans la lettre Pro de l'ARS du 08/03/2024 : Cette formation explore les liens entre la santé humaine, animale et les écosystèmes via l'approche One Health.

Destinée aux étudiants, professionnels de la santé et acteurs de la transition écologique, elle est disponible depuis le 16 février 2024 sur [le site de l'Université numérique en santé et sport \(UNESS\)](#).

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

uness formations libres



Pour 2025

- Poursuivre et encourager les collaborations avec les professionnels de santé et les facultés ;
- Travailler à la potentielle inclusion des ordres professionnels et des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS).

Indicateurs de réalisation

- ☐ Augmentation du nombre d'heures dédiées à la SE dans le cadre de formations initiales entre le début et la fin du PRSE4 ;
- ☐ Un support de recensement des formations existantes disponible ;
- ☐ Nombre d'étudiants ayant réalisé leur stage de service sanitaire sur une thématique SE : 50 élèves par an, soit 250 sur la durée du PRSE4 ;
- ☐ Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un atelier SE : 100/an.

Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.2 - Sensibiliser les professionnels de la petite enfance et le public des 1 000 premiers jours (femmes enceintes, jeunes parents...) sur les liens entre santé et environnement

L'action en bref



CPAM 36 & Agence
Régionale de Santé
Centre-Val de Loire



En cours



Centre-Val de Loire avec un
focus dans l'Indre



Réduire les polluants et
sensibiliser les futurs et
jeunes parents ainsi que les
professionnels de la petite
enfance.

Informier sur l'importance de
diminuer les expositions aux
perturbateurs endocriniens
pendant cette période.

Réalisations phares de 2024

- **Campagne de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens** : Ciblait les sage-femmes, médecins, pharmacies et chirurgiens-dentistes de l'Indre
 - Généralisation prévue en France début 2025 : campagne de communication au national que chaque caisse déploiera sur son territoire.
- **Organisation d'ateliers thématiques à destination des femmes enceintes**:
 - 1 atelier sur l'accès aux droits et la prévention, avec la participation de la CAF et d'une sage-femme.
 - 1 atelier pratique sur la sensibilisation aux perturbateurs endocriniens en collaboration avec le CPIE (qui a formé les agents de la CPAM à l'animation de ces ateliers).
- **Création d'une ordonnance verte** pour financer des paniers de fruits et légumes bios pour les femmes enceintes en partenariat avec le CLS d'Issoudun (36)
- **Formation des professionnels de santé** : l'ARS a établi un partenariat avec WECF pour former les professionnels de santé de la périnatalité sur la santé environnement.



Pour 2025

- Poursuivre les communications auprès des professionnels de santé et la réalisation des ateliers de sensibilisations ;
- Organiser des formations / webinaires avec WECF à destination des professionnels de santé...

Indicateurs cibles

- ❑ 10 structures accompagnées en 2024 et 30 en 2025 ;
- ❑ Au moins une action SE financée dans l'AAP 1000 jours ;
- ❑ Au moins 200/an femmes enceintes et jeunes parents sensibilisés sur la durée du PRSE4.



Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.3 - Former les professionnels du champ scolaire et les associations à la santé environnement

L'action en bref



Graine Centre-Val de Loire



En cours



Centre-Val de Loire



Former et accompagner les acteurs de l'éducation à l'environnement sur la santé environnement (bruit, perturbateurs endocriniens, qualité de l'air, alimentation) et à sensibiliser au concept « Une seule santé » pour développer des actions concrètes.

Réalisations phares de 2024

- **L'organisation de formations sur trois ans avec différents modules a débuté en décembre 2024**, avec une première formation axée sur l'accompagnement des publics précaires en matière de nutrition et d'accompagnement social. Les années suivantes se concentreront sur l'approche sensorielle en alimentation et sensibiliser à l'alimentation bas carbone.
- Réalisation de trois formations professionnelles qualifiantes en lien avec la thématique santé environnement :
 - Renaturation des cours d'école (9 participants)
 - « L'éco anxiété, comment travailler avec ? » (8 participants)
 - « Accompagner ou faire classe dehors : c'est la classe ! » (12 participants)
- Réalisation d'un **Panorama de l'éducation à l'environnement**.
- Poursuite du **dispositif « école dehors »** avec la production d'un cahier de ressource et de deux capsules vidéo disponibles sur le centre de ressources en ligne LUCIOLE. *Plus d'informations via [ce lien](#)*
 - Groupe d'échanges de pratiques : 81 enseignant(e)s ont été formés à l'école dehors dans les 6 départements (financé par Fondation nature et découverte, Fondation de France, Fondation IRIS, 1%planet ...)

Projet financé par
l'AAP ARS/DREAL
2024 - 2026



Chiffres clés en 2024	Nombre de vues sur la publication Facebook	Nombre de consultations en ligne	Nombre de téléchargements
Panorama	227	309	52
La Luciole	14 000	7 473	1 040

Pour 2025

- Des expérimentations sont en cours avec des groupes de travail via les conventions vertes financées par l'Agence de l'eau et le Conseil Régional, incluant la renaturation de cours d'école
- Poursuivre les formations et la production des ressources du dispositif « école dehors »
- Poursuivre les formations professionnelles qualifiantes en santé environnement

Indicateurs de réalisation

- ✓ 1 formation sur 3 jours avec 11 participants ;
- ✓ 11 participants (éducateur-rices à l'environnement travaillant sur des projets en lien avec l'alimentation) ;
- ✓ Bilan des participants ;

Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.4 - Former et sensibiliser les élus et services au concept «une seule santé », à l'urbanisme favorable à la santé, au changement climatique et à une commande publique plus vertueuse

L'action en bref



ARS Centre-Val de Loire & Itawa



En cours



Centre-Val de Loire



Sensibiliser et accompagner les élus et services sur la santé environnement, le concept « une seule santé » et le changement climatique, en organisant des ateliers, webinaires et stands lors de colloques.

L'objectif est d'intégrer ces enjeux dans la commande publique et les pratiques locales à travers des formations et sessions interactives.

Réalisations phares de 2024

Une convention a été établie entre l'ARS et l'EHPESP pour former les élus des six départements à la santé environnement :

- La formation comprend une réunion en présentiel, suivie de modules de formation à suivre en autonomie, avec possibilité de les extraire et de les télécharger ;
- Le programme d'e-learning comprend 8 modules de 30 minutes qui est ouvert à tous les élus et agents locaux ;
- Les thématiques incluent le bruit, les sols pollués, l'habitat indigne, la qualité de l'air, les ressources en eau et l'urbanisme favorable à la santé ;
- L'Indre a été le premier département à en bénéficier, avec une réunion de lancement qui a réuni environ 60 personnes.
- Les autres départements bénéficieront de la formation en 2025.



Pour 2025

- Poursuivre le déploiement de la formation et des modules dans les 5 autres départements de la région

Indicateurs de réalisation

- ☐ Nombre d'actions réalisées d'information, sensibilisation, formation ;
- ☐ Nombre de personnes formées, sensibilisées.



Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.5 - Sensibiliser les acteurs économiques à la santé environnement

L'action en bref



DREETS



En cours



Centre-Val de Loire



Sensibiliser les entreprises aux risques de leur environnement de travail pour la santé en créant des supports de communication et en organisant des événements avec des partenaires du PRST 4.

Réalisations phares de 2024

- **Actions de communication** ciblées pour prévenir :
 - Les intoxications à l'ouverture de conteneurs dans la logistique ;
 - Les intoxications au monoxyde de carbone ;
 - Les dangers des travaux par forte chaleur ;
 - Les malaises professionnels.
- **Une journée de sensibilisation** à destination des entreprises et un défi jeunes pour prévenir les expositions à la silice cristalline.
- **Création d'une Cellule de Veille Santé Travail** pour la gestion des alertes sanitaires en milieu professionnel : Alerte sur les produits de lissage, alerte sur les intoxications au monoxyde de carbone, cas groupés de cancers...



Pour 2025

- Action de communication sur la prévention des expositions professionnelles au radon ;
- Poursuivre les campagnes de communication.

Indicateurs de réalisation

- ☐ Nombre d'actions de sensibilisation réalisées

Action 1 – Sensibiliser et former à la santé environnement

Action 1.6 - Mener des ateliers de sensibilisation, des conférences, des expositions sur la santé environnement à destination du grand public

L'action en bref



Université de Tours & Conseil régional Centre-Val de Loire



En cours



Centre-Val de Loire



Sensibiliser le grand public à la santé environnement et au concept « Une seule santé » en présentant des solutions pour réduire l'exposition aux pollutions environnementales via divers supports comme des conférences, webinaires, ateliers et expositions, et s'appuyer sur des relais terrain et les médias pour diffuser l'information.

Exemples de réalisations mises en œuvre par les contributeurs en 2024

PETR Forêt Orléans : Cycle d'ateliers à destination des familles (16 familles)

Université de Tours : Conférence grand public organisée à Déols le 29 septembre 2024

FREDON :

- Manifestations tout au long de l'année plutôt axée sur les espèces invasives, notamment celles ayant un impact sur la santé ;
- 20 stands « grand public » organisés par différents partenaires organisateurs. (ARS 41, Conseil départemental 18, CLS Pays Loire Nature et CLS Pays du Chinonais, collectivités, PETR Centre Cher, PETR Gatinais Montargois, initiative Ville à Joie, jeunes agriculteurs 41, ARF) ;
- Manifestations départementales des associations des maires (5 stands).

LIG'AIR :

- Organisation d'une conférence avec l'université du temps libre (25 personnes)
- Actions de sensibilisation auprès de divers publics :
 - Scolaire et extra-scolaire (200 élèves collèges/lycées et plus de 100 enfants en centre de loisir) ;
 - Communes / EPCI (120 personnes grand public) ;
 - CAMIEG (7 retraités).

CPIE Touraine - Val de Loire & URCPPIE :

- 4 ateliers parents entre août 2023 et octobre 2024 (25 personnes) et 2 ateliers futurs parents (environ 60 personnes) ;
- 6 ateliers grand public sur les PE lors de 3 journées santé environnement organisées par le Pays Loire Nature dans le cadre du CLS (une vingtaine de participants) ;

Pour 2025

Poursuivre les actions de communication à destination de tous les publics (jeunes, étudiants, adultes, personnes âgées...)

Indicateurs de réalisation

- ☒ Nombre de sollicitations des contributeurs ;
- ☒ Nombre de participants aux actions ;
- ☐ Évaluation des connaissances acquises par les participants (via un questionnaire type en temps réel (application mobile du type kahoot) ;
- ☐ Nombre de relais dans les médias.



Action 2 –Accompagner certains changements de pratiques

Action 2.1 - Accompagner le changement de pratiques au sein des structures accueillant des enfants

L'action en bref



URCPIE Centre-Val de Loire



En cours



Centre-Val de Loire



Accompagner les structures accueillant des enfants en réalisant des diagnostics et en élaborant des plans d'actions, tout en diffusant des ressources pour mener des actions en santé environnement.

Exemples de réalisations mises en œuvre par les contributeurs en 2024

Les contributeurs accompagnent les structures accueillant des enfants et réalisent diverses actions : Diagnostic, rapport synthèse, réunions avec les professionnels de santé, 1 atelier avec les parents, présentation et rédaction du plan d'actions et suivi de la mise en place de ces actions.

- **CPIE Touraine-Val de Loire** : Accompagnement de 2 crèches ;
- **CPIE Brenne-Berry** : Accompagnement d'une structure dans le Cher et d'une dans l'Indre ;
- **CPIE Val de Vienne** : Végétalisation des espaces extérieurs : réintégration de la nature dans le quotidien de l'enfant ;
- **CPDNE** : Accompagnement de 2 crèches à Blois ;
- **Familles Rurales** : Réalise des ateliers ponctuels à destination de ces structures.



Financé par l'AAP ARS/DREAL 2024 - 2026



Pour 2025

- **Familles rurales** : Mise en place d'actions à destination des familles et des futurs parents grâce aux financements perçus par l'appel à projet ARS/DREAL ;
- **URCPIE** : Animation de nombreuses formations en lien avec la santé environnement et le PRSE 4.

Indicateurs de réalisation

1- Indicateurs de suivi

- ☒ Nombre d'actions d'information, sensibilisation, formation
- ☐ Nombre de structures accompagnées (cible = 7 pour 2024)
- ☒ Nombre de personnes formées, sensibilisées

2- Indicateurs de résultats

- ☒ Actions en faveur de la santé environnement mises en place au sein des structures
- ☐ Taux de participation et satisfaction



Action 2 –Accompagner certains changements de pratiques

Action 2.1 - Accompagner le changement de pratiques alimentaires au moyen d'un défi citoyen

L'action en bref



GRAINE Centre-Val de Loire



En cours



Centre-Val de Loire



Financée par l'AAP
ARS/DREAL 2024 - 2026



Accompagner les habitants d'un territoire dans l'évolution de leurs habitudes alimentaires sur sept mois, par des ateliers réguliers pour consommer des produits de saison, locaux et respectueux de l'environnement, sans augmenter le budget.

Réalisations phares de 2024

2024 marque la 7^{ème} édition du « Défi alimentation »

- L'accompagnement d'un territoire débute en décembre et se termine en juin de l'année suivante ;
- Huit temps forts sont organisés par collectivité et par accompagnements pour avoir des actions à destination des familles et des habitants.

Les structures animatrices :

Localement le Graine missionne des structures du réseau pour l'animation de ce Défi :



- **Entre décembre 2023 et juin 2024, 21 territoires ont été accompagnés**, obtenant des financements de diverses sources :
 - 10 collectivités via le Programme Alimentaire Territorial (PAT) ;
 - 1 collectivité via le PAT et le Contrat Local de Santé (CLS) ;
 - 3 collectivités via le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) ;
 - 7 collectivités par des financements dits « hors cadre ».

Pour 2025

- Réaliser les accompagnements prévus pour 2025 (plus d'informations via [ce lien](#)) ;
- Mettre en place des « défis alimentation » auprès des étudiants (2023/2024 étant la phase d'expérimentation).

Indicateurs de réalisation

- ✓ Nombre et typologie des participants ;
- ✓ 621 personnes reçoivent la lettre info , avec 12 publications diffusées tout au long de l'année (une par mois) ;
- ✓ 130 répondants au questionnaire en ligne avec 71,8 % des participants déclarent avoir réussi à mettre en œuvre l'action qu'ils avaient notée sur leur carte postale d'engagement et recueil de témoignages qualitatifs sur l'expérience du Défi.

Action 3 – Créer une cartographie/un annuaire des acteurs et des actions en santé environnement aux échelles départementale et régionale

L'action en bref



Observatoire des territoires
41



En cours



Pilote dans le Loir-et-Cher
puis généralisation en région



Enquêter sur les acteurs en
santé environnement et leurs
projets dans le Loir-et-Cher,
puis à étendre le projet à
l'échelle régionale en
collectant et analysant les
données via une plateforme
de partage.

Réalisations phares de 2024



Tableau de bord présentant des statistiques issues des résultats du questionnaire diffusé à partir de 2023 et de la base de données des actions d'éducation à l'environnement du Graine Centre-Val de Loire (actions de 2018 à 2022).

Pour 2025

- Finaliser les détails techniques pour le nouvel outil ;
- Réaliser la cartographie pour 2 départements de la région.

Indicateurs de réalisation

- ☒ Cartographie des actions en santé environnement réalisée à l'échelle du département 41 ;
- ☐ Protocole de mise à jour de la plateforme réalisé et mis en œuvre ;
- ☐ Cartographie des actions en santé environnement réalisée à l'échelle de la région Centre Val de Loire.



Action 4 – Mobiliser les réseaux d’acteurs sur la santé environnement, notamment sur la thématique « Une seule santé », afin de mutualiser les connaissances

L'action en bref

	DRAAF	
	En phase de démarrage	
	Centre-Val de Loire	
	Action 4.1 - Mettre en place un réseau des acteurs en santé environnement	Action 4.2 - Créer un espace dématérialisé pérenne de partage de l'information
	Créer une liste des intervenants en santé environnement et mobiliser les instances créatrices de données pour assurer la diffusion au sein de ce réseau, en coordination avec les actions 3, 7.1 et 14 du PRSE 4. ☐ Réalisation d'une journée interPAT en juin 2024	Créer un espace dématérialisé dédié où seront consultables toutes les informations diffusées, ainsi que d'autres sources comme des liens vers des publications et des comptes-rendus de réunion. ☐ Premières réflexions concernant l'outil pouvant être utilisé
	☐ 1 information / mois à l'ensemble des acteurs du réseau, en dehors des invitations à des réunions ou messages prévus par ailleurs dans d'autres actions (newsletter)	☐ 12 documents versés par semestre, par au moins 3 contributeurs distincts

Pour 2025

- Réaliser une revue de presse sur le sujet « Une seule santé » et la mettre en libre accès afin qu'elle puisse être alimentée en continu par les contributeurs.

Action 5 – Identifier les attentes des acteurs et du grand public et mieux communiquer autour du PRSE 4

Action 5.1 - Animer le collectif des pilotes des groupes de travail et des actions du PRSE 4, organiser des temps forts et proposer une newsletter

	Equipe projet PRSE 4
	En cours
	Centre-Val de Loire
	Maintenir la dynamique des acteurs du PRSE 4 par des réunions régulières, des événements en santé environnement, et la création d'une newsletter semestrielle pour informer sur les actions régionales.

Action 5.2 - Identifier les attentes des habitants de la région Centre-Val de Loire sur les sujets de santé environnement afin de mieux répondre à leurs besoins

	Equipe projet PRSE 4
	Non initiée (à venir en 2025)
	Centre-Val de Loire
	Mettre en place un baromètre régional en santé environnement, mettre à jour le diagnostic régional de 2022, et diffuser les résultats pour adapter les actions du PRSE 4 et préparer le PRSE 5.

Quelques chiffres clés sur les réalisations de l'année 2024 :

- Une réunion de lancement du plan en présentiel réunissant plus de 60 participants ;
- Deux sessions d'échanges de 30 minutes avec tous les porteurs (environ 60 entretiens) ;
- Une réunion avec tous les porteurs par axe (soit 4 réunions) ;
- Un appel à projet santé environnement ARS/DREAL : 53 dossiers soumis et 21 lauréats ;
- Trois numéros de newsletter publiés ;
- Deux webinaires organisés...

Pour 2025 : Poursuivre sur la lancée des réalisations de 2024 (newsletter, webinaires, réunions avec les porteurs...) et initier l'action 5.2



Indicateurs de réalisation

- ☒ Nombres de réunions des GT ;
- ☒ Nombre de temps forts en santé environnement et nombre de participants
- ☒ Nombre de destinataires de la newsletter ;
- ☐ Existence d'un baromètre avant le terme du PRSE 4 ;
- ☐ Actualisation du diagnostic régional en santé environnement avant le terme du PRSE 4.

Axe 2

Santés environnementale, végétale, animale et humaine

Axe 2 : Santé environnementale, végétale, animale et humaine

Axe 2

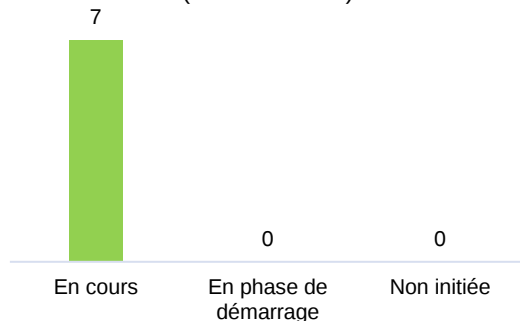
Rappel des priorités de l'Axe 2

- Lutter contre les espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine ;
- Améliorer les connaissances sur les zoonoses pour mieux les prévenir ;
- Protéger l'environnement des pollutions liées aux molécules utilisées pour la santé animale.

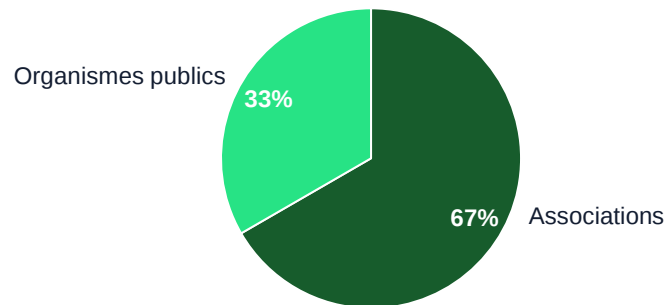


Bilan de l'avancement des actions

Statut des actions de l'axe 2
(7 sous-actions)



Typologie des porteurs d'actions de l'axe 2



Axe 2 : Santé environnementale, végétale, animale et humaine

Action	Sous-action	En cours	En phase de démarrage	Non initiée
Action 6 – Amplifier et communiquer sur la lutte contre les espèces exotiques, envahissantes ou ayant un impact sur la santé  Action obligatoire 11.3 du PNSE 4	Action 6.1 - Poursuivre et renforcer la mobilisation régionale autour de la lutte contre la progression de l'ambroisie	X		
	Action 6.2 - Construire la stratégie et communiquer sur la lutte contre les chenilles processionnaires	X		
Action 7 - Mener des études épidémiologiques sur les zoonoses, amplifier la lutte anti-vectorielle et communiquer sur leurs résultats  Action obligatoire 11.1 du PNSE 4  <i>Financement AAP SE en lien avec l'action</i>	Action 7.1 - Mener des études épidémiologiques sur les zoonoses, amplifier la lutte anti-vectorielle et communiquer sur leurs résultats	X		
	Action 7.2 - Renforcer les actions de lutte anti-vectorielle, de lutte intégrée et améliorer l'identification et la prise en charge médicale et vétérinaire	X		
	Action 7.3 - Accentuer la communication auprès des décideurs, partenaires sociaux, grand public, acteurs de terrain et encourager les actions de sensibilisation et de mobilisation sociale	X		
Action 8 - ÉcoAntibio et ÉcoParasito : Amplifier l'action au-delà de la profession vétérinaire	Action 8.1 - Organiser des dépistages avant tout traitement	X		
	Action 8.2 - Sensibiliser et former les détenteurs d'animaux de rente et domestiques	X		
Total		7	-	-

Action 6 – Amplifier et communiquer sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou ayant un impact sur la santé

Action 6.1 - Poursuivre et renforcer la mobilisation régionale autour de la lutte contre la progression de l'ambrosie

L'action en bref



FREDON



En cours



Centre-Val de Loire



Communiquer sur les risques des ambrosies pour inciter à signaler leur présence et à renforcer les signalements, tout en mettant en place un réseau de référents territoriaux et un plan d'actions adapté.

Réalisations phares de 2024

L'action de FREDON contre la progression de l'ambrosie, déjà présente dans le PRSE 3, a permis de mettre en place plusieurs moyens pour accompagner les collectivités :

- Réception des signalements via une plateforme dédiée ;
- Mise à jour d'une carte de présence de l'ambrosie en région ;
- Animation du réseau de référents ambrosie avec des formations et des réunions ;
- Organisation de chantiers bénévoles d'arrachage de l'ambrosie ;
- Création d'un espace partagé avec l'ARS pour faciliter la communication entre les structures.

Quelques chiffres pour l'année 2024 ...

- 2 nouveaux arrêtés préfectoraux ont été signés, un en Indre-et-Loire et une mise à jour de l'arrêté de 2020 dans le Loir-et-Cher, portant le nombre d'arrêtés à 5 dans la région (tous sauf Loiret) ;
- 25 stands tenus à des événements grand public dont 3 à des assemblées générales des maires ;
- 66 personnes ont suivi une formation ambrosie en 2024 (6 interventions) ;
- 3 150 cartes de reconnaissances, 4 200 flyers et 65 fiches ambrosies, 5 kakemonos et 2 tapis pour animer le jeu « Captain Alergo » imprimés en 2024 ;
- 349 communes avec au moins un référent ambrosie (communal ou intercommunal) en 2024, soit 20% des communes de la région.



Département	Nombre de communes avec au moins un référent
18	86 (24%)
36	49 (20%)
37	45 (17%)
41	39 (15%)
45	11 (3%)

Pour 2025

Poursuivre l'animation du réseau de référents ambrosie, la communication et les actions de lutte contre l'ambrosie

Indicateurs de réalisation

- ✓ Nombre d'arrêtés départementaux ;
- ✓ Pourcentage de communes avec référent territorial « Espèces à enjeux pour la santé humaine ».



Action 6 – Amplifier et communiquer sur la lutte contre les espèces exotiques, envahissantes ou ayant un impact sur la santé

Action 6.2 - Construire la stratégie et communiquer sur la lutte contre les chenilles processionnaires



Axe 2

L'action en bref



FREDON



En cours



Loir-et-Cher (pilote)
Centre-Val de Loire



Recueillir des informations sur les signalements de chenilles processionnaires, les moyens de lutte existants et les besoins en formation des collectivités.

Création de campagnes d'information et de sensibilisation pour les collectivités et la population.

Réalisations phares de 2024

FREDON souhaite reproduire les actions mises en œuvre pour la lutte contre l'ambrosie afin de les appliquer aux chenilles processionnaires. **Plusieurs initiatives ont déjà été lancées notamment dans le 41 qui est pilote de l'initiative en région :**

- Un questionnaire à destination des collectivités portant sur les signalements, les moyens de lutte déjà mis en place, les acteurs intervenant dans le cadre de la lutte et les besoins en formations/informations ;
- Analyse et rédaction d'un état des lieux intégrant également une charte de bonnes pratiques ;
- Rédaction et signature d'un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les chenilles processionnaires.



L'arrêté préfectoral du Loir-et-Cher a été signé en décembre 2024



Et d'autres initiatives sont mises en place au fur et à mesure ...

- Instauration d'un réseau d'échange, identification des priorités d'actions et préparation d'un COTECH chenilles permettant de réunir les différents acteurs ;
- Création de campagnes d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de la population (plateforme de signalement chenilles, référents chenilles, campagne de prévention, etc...)

Pour 2025

- Poursuivre les campagnes d'informations et communications ;
- Renforcer le réseau des référents chenilles processionnaires ;
- Rédiger un arrêté préfectoral pour un autre département dans la région.



Indicateurs de réalisation

- ☐ Réalisation et diffusion d'un bilan d'impact chenilles au niveau régional ;
- ☒ Nombre de départements ayant publié un arrêté préfectoral de lutte contre les chenilles (1 en 2024) ;
- ☐ Couverture des référents chenilles sur les territoires colonisés par les chenilles processionnaires et sur les territoires non colonisés, 4 ans après la signature de l'arrêté préfectoral ;
- ☒ Création d'une charte de bonnes pratiques pour labelliser les entreprises intervenant dans la lutte contre les chenilles ;
- ☐ Nombre d'actions de communication.



Action 7 – Mener des études épidémiologiques sur les zoonoses, amplifier la lutte anti-vectorielle et communiquer sur leurs résultats

Action 7.1 - Mettre en place une collaboration entre les acteurs régionaux impliqués sur la surveillance, la gestion et la prévention des maladies zoonotiques et vectorielles

L'action en bref



Groupement de défense sanitaire (GDS) Centre-Val de Loire & Santé publique France



En cours



Centre-Val de Loire (zones prioritaires définies selon les analyses de risque)



Mettre en place une veille sanitaire partagée et construire une communication semestrielle commune sur les maladies vectorielles et zoonotiques.
Suivi des projets de recherche régionaux.

Réalisations phares de 2024

- Organisation d'une réunion en décembre 2024 pour rappeler le contexte du PRSE 4 et initier les échanges avec 20 organismes et environ 25 personnes ;
- Création d'un espace RESANA avec un annuaire des acteurs sanitaires en région Centre pour faciliter les connexions et faire connaître les champs d'actions des missions de chacun ;
- 1 projet avec FREDON pour mettre en place des actions pour la gestion des moustiques à destination des collectivités ;
- 1 projet avec le CHU d'Orléans sur les maladies infectieuses à transmission vectorielle (Dengue, Lyme et West Nile) : étude des vecteurs et agents infectieux, information du public, mise en relation des acteurs de la région, dans un objectif d'améliorer la surveillance.

Pour 2025

- Finaliser le support de formation des collectivités sur la LAV et réaliser 5 formations en 2025 dans 2 départements cibles : le 37 et le 45 ;
- Organiser 2 à 3 réunions avec les acteurs présents lors de la réunion de décembre 2024 ;
- Identifier un « second niveau » d'acteurs qui pourra être sollicités pour la partie communication ;
- Intégrer la santé végétale au fur et à mesure (aujourd'hui les sujets sont surtout centrés autour de la santé animale et humaine).



Financé par l'AAP ARS/DREAL 2024 - 2026

Indicateurs de réalisation



- ☐ Nombre d'actions de type communications, formations, manifestations, réponses à des sollicitations, supports, produits ;
- ☐ Nombre de personnes ciblées par les actions ;
- ☐ Nombre de publications semestrielles sur le risque vectoriel et zoonotique comprenant des éléments de surveillance actualisés, de connaissances scientifiques et nouveaux textes réglementaires.

Action 7 – Mener des études épidémiologiques sur les zoonoses, amplifier la lutte anti-vectorielle et communiquer sur leurs résultats

Action 7.2 - Renforcer les actions de lutte anti-vectorielle, de lutte intégrée et améliorer l'identification et la prise en charge médicale et vétérinaire

L'action en bref



Groupement de défense sanitaire (GDS) Centre-Val de Loire & Santé publique France



En cours



Centre-Val de Loire
(zones prioritaires définies selon les analyses de risque)



Réduire le risque d'arboviroses par des actions de lutte antivectorielle et sensibiliser les professionnels de santé et vétérinaires à l'identification / déclaration de cas suspects.

Réalisations phares en 2024 :

- Interventions de lutte antivectorielle (traitements) ;
- Interventions dans le cadre de plans d'urgence liés à l'influenza aviaire (rotoluves, désinfection...);
- Communication aux professionnels de Santé sur les arboviroses (courriers de débuts de saison en période de surveillance renforcée)...
- Production d'éléments sur les stratégies d'anticipation de l'arrivée des nouveaux vecteurs (sujet de mémoire d'un alternant).

De manière générale, l'objectif pour 2024 était de renforcer la stratégie de gestion de crise dans le cadre des plans d'urgence. Cela ne concerne pas uniquement les maladies zoonotiques, mais inclut également les maladies d'élevage, qui sont particulièrement préoccupantes.

Cette initiative se poursuivra en 2025 pour assurer une gestion efficace et proactive des crises sanitaires.

Réalisations à venir:

- Plans ORSEC-LAV départementaux (initié par le 36) ;



Indicateurs de réalisation

- ☐ 6 départements disposant de leur plan ORSEC-Arboviroses ;
- ☐ Nombre d'interventions de lutte antivectorielle ;
- ☐ Nombre d'interventions dans le cadre de plans d'urgence (rotoluves, désinfection...)

Action 7 – Mener des études épidémiologiques sur les zoonoses, amplifier la lutte anti-vectorielle et communiquer sur leurs résultats

Action 7.3 - Accentuer la communication auprès des décideurs, partenaires sociaux, grand public, acteurs de terrain et encourager les actions de sensibilisation et de mobilisation sociale

L'action en bref



Groupe de défense sanitaire (GDS) Centre-Val de Loire & Santé publique France



En cours



Centre-Val de Loire
(zones prioritaires définies selon les analyses de risque)



Renforcer la communication sur le risque vectoriel et zoonotique auprès des acteurs de terrain et sensibiliser le grand public, les collectivités et les élus.

Réalisations phares en 2024 :

- Communications à destination de professionnels de l'agriculture par l'envoi de newsletters et d'articles de presse ;
- Plusieurs formations et réunions ont abordé les maladies zoonotiques pour les espèces bovines, ovines, et les volailles ;
- 1 journée régionale dédiée au changement climatique et aux conséquences sur la santé animale.



Réalisations à venir :

- Bulletin de Santé publique sur les arboviroses (bilan actions menées en 2023 et 2024) ;
- Outils de communication sur les arboviroses (prévention vecteur) à destination du grand public, des professionnels de santé et des collectivités en cours...

Indicateurs de réalisation



- ☐ Nombre d'actions de type communications, formations, manifestations, réponses à des sollicitations, supports, produits ;
- ☐ Nombre de personnes ciblées par les actions susmentionnées ;
- ☐ Nombre de collectivités ayant porté une action de mobilisation sociale sur les arboviroses et les maladies liées aux tiques.

Action 8 - ÉcoAntibio et ÉcoParasito : Amplifier l'action au-delà de la profession vétérinaire

Action 8.1 : Organiser des dépistages avant tout traitement

Action 8.2 : Former et sensibiliser les détenteurs d'animaux de rente et domestiques

Les actions en bref



Groupement de défense sanitaire (GDS) Centre-Val de Loire



En cours



Centre-Val de Loire avec des prises en charges variables suivant les départements



Organiser les dépistages ciblés pour les ruminants et les abeilles par les GDS des six départements de la région.
Formations sanitaires collectives et séminaires pour sensibiliser les détenteurs d'animaux.

Réalisations phares de 2024

- Développement et diffusion de l'approche globale, qui utilise les éléments environnementaux pour améliorer la santé du troupeau et limiter la résistance aux antibiotiques et antiparasitaires ;
- Travail terrain des GDS et des vétérinaires pour limiter les antibiotiques en systématique ;
- Réalisation de coproscopies et de sérologies à la mise à l'herbe des ruminants, le résultat indique l'état parasitaire des troupeaux pour décider d'un traitement ;
- Des journées régionales organisées sur ce thème en bovin et ovin ;
- Pour l'apiculture, GDS Centre propose un suivi des colonies aux apiculteurs avec un comptage des Varroas.

Indicateurs clés

- 6 formations réalisées par les GDS départementaux abordant la prophylaxie et la santé pour 4 espèces (Bovins, équins, ovins, volaille) ;
- Interventions dans les lycées agricoles du GTV ;
- Interventions organisées par l'URGTV lors d'événements de la filière équine.
- 4 articles de presse concernant l'approche globale, la prévention du parasitisme et des maladies & 5 articles sur le site internet de GDS Centre sur le même sujet.

Pour 2025 et 2026

- Poursuivre les actions citées qui sont le cœur de métier de GDS ;
- Initier la phase test du projet éco-antibio qui est financé par l'Etat dans les élevages de la région



Indicateurs de réalisation

- ☐ Nombre de dépistages réalisés
- ☒ Nombre de formations des détenteurs d'animaux sur les thématiques EcoAntibio et EcoParasito (6 en 2024)

Axe 3

Réduction et prévention des risques environnementaux

Axe 3 : Réduction et prévention des risques environnementaux

Axe 3

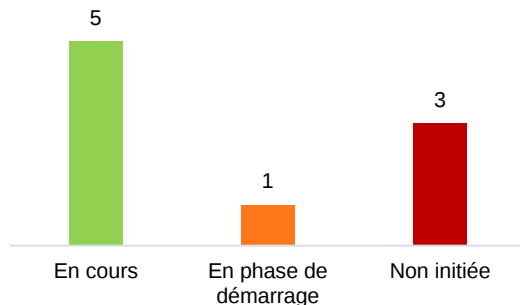


Rappel des priorités de l'Axe 3

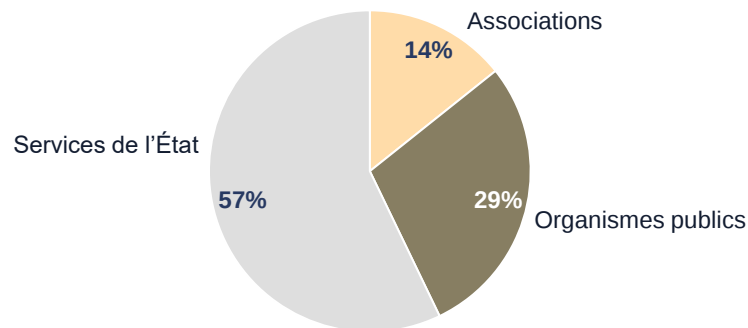
- Mobiliser les citoyens pour réduire leur exposition aux facteurs environnementaux ;
- Améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable et l'information des consommateurs ;
- Améliorer le partage de connaissances et de compétences sur les risques environnementaux

Bilan de l'avancement des actions

Statut des actions de l'axe 3
(9 sous-actions)



Typologie des porteurs d'actions de l'axe 3



Axe 3 : Réduction et prévention des risques environnementaux

Action	Sous-action	En cours	En phase de démarrage	Non initiée
Action 9 – Prendre en compte la santé environnement dans un objectif de gestion intégrée du patrimoine immobilier  Action obligatoire 14.4 du PNSE 4	Action 9.1 - Accompagner les gestionnaires des établissements à monter en compétence sur la qualité de l'air intérieur lors des travaux de rénovation dans certains établissements recevant du public (ERP)		X	
	Action 9.2 - Accompagner les professionnels du bâtiment à monter en compétence en santé environnement			X
Action 10 - Agir pour une meilleure qualité de l'air extérieur	Action 10.1 - Utiliser les données de mesurage des polluants d'intérêt national émergent (PUF, NH3) pour sensibiliser le public et le monde agricole	X		
	Action 10.2 - Promouvoir les outils de prévision des concentrations en pollens ou en polluants auprès du grand public, des personnes allergiques et sensibles et des acteurs locaux	X		
Action 11 - Améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les plans qualitatif et quantitatif, en lien avec les aléas climatiques	Action 11.1 - Sensibiliser et accompagner les acteurs concernés à la démarche des plans de gestion de la sécurisation sanitaire des eaux et notamment leur volet Ressource en eau	X		
	Action 11.2 - Mettre à jour la stratégie régionale des services de l'État en tenant compte des captages sensibles aux pollutions diffuses			X
	Action 11.3 - Renforcer le portage de l'animation régionale et du suivi, en élaborant un diagnostic sur les actions menées jusqu'à présent puis en identifiant les conditions de réussite et des pistes d'amélioration	X		
Action 12 - Démarche Interrégionale de Recherche sur les Micropolluants dans les Eaux du bassin de la Loire	N.A	X		
Action 13 - Réaliser des bilans globaux sur la présence de molécules dans tous les compartiments de l'environnement de la région Centre-Val de Loire  <i>Financement AAP SE en lien avec l'action</i>	N.A			X
Total		5	1	3

Action 9 – Prendre en compte la santé environnement dans un objectif de gestion intégrée du patrimoine immobilier

Action 9.1 - Accompagner les gestionnaires des établissements à monter en compétence sur la qualité de l'air intérieur lors des travaux de rénovation dans certains établissements recevant du public (ERP)

	DREAL
	En phase de démarrage
	Centre-Val de Loire
	Soutenir la sensibilisation et la formation des gestionnaires d'établissements recevant du public sensible, en utilisant des outils pratiques nationaux. ☐ Suite au webinar organisé dans l'Indre pour présenter la nouvelle réglementation aux ERP, le support a été dupliqué et pourra être réutilisé
	☐ Nombre d'actions de sensibilisation, de formation ; ☐ Nombre de gestionnaires sensibilisés.

Pour 2025

Contactez les Directions Départementales des Territoires pour proposer de reproduire le webinar réalisé dans l'Indre.

Action 9.2 - Accompagner les professionnels du bâtiment à monter en compétence en santé environnement

	DREAL
	Non initiée
	Centre-Val de Loire
	Soutenir la sensibilisation et la formation des professionnels de la construction, de la rénovation et de l'exploitation du bâtiment sur la santé environnement, en abordant des sujets tels que la qualité de l'air intérieur, les matériaux, les économies d'eau et le radon. ☐ Premières réflexions : Améliorer l'impact environnemental dans les travaux en ciblant les professionnels, les étudiants et les fédérations
	☐ Nombre d'actions de sensibilisation, de formation ; ☐ Nombre de professionnels sensibilisés.

Pour 2025

Initier les prises de contact avec les publics cibles et leurs représentants.

Action 10 – Agir pour une meilleure qualité de l'air extérieur

Action 10.1 - Utiliser les données de mesurage des polluants d'intérêt national émergent (PUF, NH3) pour sensibiliser le public et le monde agricole



Axe 3

L'action en bref



Lig'Air



En cours



Centre-Val de Loire



Elaborer une évaluation régionale des PUF par typologie d'environnement et sensibiliser le public et les agriculteurs aux émissions de NH3 dans l'air, avec des résultats disponibles en ligne et la mise en place de techniques d'épandage moins émissives.

Réalisations phares de 2024

- Organisation de la **journée nationale sur la qualité de l'air** le 14/10/2024 ;
- Refonte du site internet de Lig'Air** offrant notamment un accès aux données de PUF avec de nouvelles fonctionnalités :
 - Graphique d'intercomparaison des mesures sur plusieurs stations pour un même polluant ;
 - Un accès simplifié via une carte interactive aux détails de prévision pour chaque commune. L'utilisateur peut consulter les indices ATMO et Pollen, ajouter sa commune en favoris, recevoir des recommandations adaptées, comparer les indices sur différentes périodes ;
 - Une carte de modélisation haute résolution pour les concentrations de dioxyde d'azote du jour même, du lendemain et du surlendemain ;
 - Un moteur de recherche dans les publications pour trouver rapidement des rapports, ressources pédagogiques, études...

Épisode de pollution en cours

Tableau illustrant les épisodes de pollution en cours et leurs caractéristiques (date, heure, durée, etc.)

Épisode	Date	Heure	Durée	Intensité
Cher - 16	16/10/2024	14h00	2h00	1
Loire - 16	16/10/2024	14h00	2h00	1
Indre - 16	16/10/2024	14h00	2h00	1
Indre et Loire - 17	17/10/2024	14h00	2h00	1
Loiret - 17	17/10/2024	14h00	2h00	1
Loiret - 18	18/10/2024	14h00	2h00	1

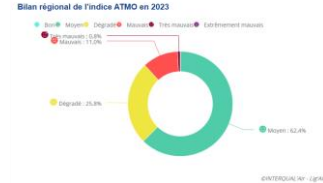
Légende

- PUF de classement
- PUF de recommandation
- PUF de classe



Bilan de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire

Bilan régional de l'indice ATMO en 2023



Pour 2025

- Financement de l'ADEME pour des actions de sensibilisation vers les professionnels avec la chambre régionale d'agriculture ;
- Actions auprès des écoles agricoles pour sensibiliser à la qualité de l'atmosphère.

Indicateurs cibles

- ☐ 500 connexions aux pages d'information sur les résultats de l'évaluation des PUF
- ☐ 100 agriculteurs sensibilisés

Action 10 – Agir pour une meilleure qualité de l'air extérieur

Action 10.2 - Promouvoir les outils de prévision des concentrations en pollens ou en polluants auprès du grand public, des personnes allergiques et sensibles et des acteurs locaux

L'action en bref



CPAM 36



En cours



Pilote : Indre
Centre-Val de Loire



Informier le public sur les évènements polliniques et la qualité de l'air, avec une large diffusion des informations par les CPAM de la région, ciblant les collectivités, les maisons de santé, les assurés sociaux, les professionnels de santé, et les personnes souffrant de maladies respiratoires ou ayant eu un AVC

Réalisations en 2024

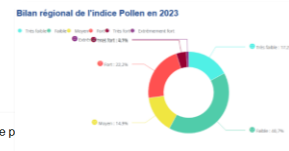
- Agents de la CPAM ont été formés par Lig'Air sur des sujets liés à la pollution de l'air et ont participé à une fresque sur la qualité de l'Air ;
- Transmission de flyer aux assurés et principalement les personnes qui sortent d'hospitalisation (via le programme de retour à domicile PRADO) et possibilité de s'abonner à Sentimail ;
- Des cartes de pollens et d'autres outils sont disponibles sur le site Lig'Air ;
- Partenariat avec Châteauroux Métropole pour récolter de nouvelles données.



Sentimail Pollen est un service d'abonnement qui s'adresse aux personnes souhaitant être informées en cas de risque allergique fort.

Dès qu'un indice pollinique Fort (ou plus) est prévu pour le lendemain dans votre département, Lig'Air vous informe par mail.

Inscrivez-vous maintenant



Pour 2025

- Finaliser et partager campagne de prévention sur la pollution de l'air en partenariat avec Lig'Air ;
- Communiquer sur les résultats des mesures réalisées à Châteauroux...



Indicateurs cibles

- ☐ Nombre de connexions aux cartes de prévision pollens
- ☐ 3000 personnes inscrites au service Sentimail pollens
- ☐ 84 collectivités informées sur le service de prévision des pollens



Action 11 - Améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les plans qualitatif et quantitatif, en lien avec les aléas climatiques

Action 11.1 - Sensibiliser et accompagner les acteurs concernés à la démarche des plans de gestion de la sécurisation sanitaire des eaux et notamment leur volet Ressource en eau

L'action en bref



Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire



En cours



Centre-Val de Loire



Promouvoir l'élaboration et le suivi des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, disposer d'un état des lieux des collectivités ayant des problèmes quantitatifs, et accompagner les collectivités dans divers projets liés à la protection de l'eau.

Réalisations en 2024 et prochaines étapes

- **Actions de formation à destination des exploitants et maîtres d'ouvrage d'installations de production et de distribution d'eau** : À l'échelle départementale et régionale, l'ARS accompagne les acteurs pour se mettre en conformité avec l'obligation réglementaire (07/27 pour la ressource et 01/29 pour la production / distribution).
- **Actions de formation et sensibilisation à destination des élus et des services techniques** organisées par l'ARS, en lien avec l'OIEAU pour les former à la démarche PGSSE :
 - Dans le 36 : journée technique le 17 septembre 2024 ;
 - Dans le 41 : journée technique le 12 mars 2024 ;
 - Dans le 37 : séminaire de sensibilisation le 21 novembre 2024 ;
 - Dans le 28, 37 et 45 : journées techniques et séminaire de sensibilisation en début d'année 2025 ;
- **Refonte du site de l'ARS sur la partie eau potable** : informations détaillées sur la qualité de l'eau dans la région, les contrôles effectués, ainsi que les mesures prises pour garantir une eau potable pour tous. Page accessible via [ce lien](#).

Indicateurs cibles

- ☐ Une action de formation (ou sensibilisation collective) par an (échelle département ou région)
- ☐ Fin 2026 : 30 % de la population régionale alimentée par des captages disposant de PGSSE ressources en eau
- ☐ Juillet 2027 : 100 % de la population régionale
- ☐ Janvier 2029 : 100% de la population régionale alimentée par des UDI disposant de PGSSE (production-distribution)
- ☐ Plan d'action élaboré pour chaque collectivité ayant connu des tensions quantitatives pour l'alimentation en eau potable des populations

Action 11 - Améliorer la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les plans qualitatif et quantitatif, en lien avec les aléas climatiques

Action 11.2 - Mettre à jour la stratégie régionale des services de l'État en tenant compte des captages sensibles aux pollutions diffuses

	DREAL
	Non initiée <i>(dépend de la signature des textes)</i>
	Centre-Val de Loire
	Mettre à jour la stratégie régionale de 2021 pour intégrer les nouveaux textes de la directive européenne de 2020 sur l'eau potable, en identifiant les priorités des porteurs d'action dans la mise en œuvre de la politique.

Indicateur cible

☐ Production d'une stratégie révisée



Action 11.3 - Renforcer le portage de l'animation régionale et du suivi, en élaborant un diagnostic sur les actions menées jusqu'à présent puis en identifiant les conditions de réussite et des pistes d'amélioration

	DREAL
	En cours
	Centre-Val de Loire
	Réaliser un diagnostic des actions menées, identifier les conditions de réussite et des pistes d'amélioration, et organiser des journées d'échanges avec les animateurs des bassins d'alimentation de captages prioritaires. Première réunion des animateurs de captage en avril 2024 : - Thème de la journée : Les couverts d'interculture pour éviter que les nitrates n'atteignent l'eau ; - Participants : Environ 40 animateurs, dont 20 animateurs captage et d'autres personnes

Indicateurs cibles

☒ Réunions : 1 réunion / 2 ans

☐ 82% AAC définies (études terminées) : 78% en 2024

☐ 68% AAC avec un plan d'action validé : 56% en 2024



Action 12 - Démarche Interrégionale de Recherche sur les Micropolluants dans les Eaux du bassin de la Loire

L'action en bref



Conseil régional du Centre-Val de Loire & Conseil régional des Pays-de-la-Loire



En cours



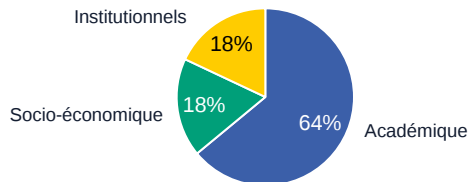
Axe ligérien en Centre-Val de Loire et Pays-de-la-Loire



Soutenir les travaux du conseil de perspectives en favorisant les actions communes entre les Pays-de-la-Loire et le Centre-Val de Loire, élaborer des projets avec les acteurs locaux, et partager et valoriser les projets liés aux micropolluants via une base de données.

Réalisations en 2024

- **Réunion de lancement du projet le 15 mars 2024** et adressage d'un questionnaire aux participants (souhait de participer à la démarche et niveau d'engagement, perspectives de travail, attentes, besoins, contacts...) ;
 - Profils conviés : acteurs institutionnels (élus PDL et CVL, BRGM, DREAL, Agence de l'eau...), socio-économiques (pôles de compétitivités, entreprises, maison de Loire 37, EDF, GDS) et académiques (chercheurs dans des universités) ;
- **Comité de suivi le mercredi matin** avec des représentants des 2 régions et la présidente (BRGM) ;
- **Conventionnement avec le pôle Aquanova** pour la partie animation des collectivités.
- **Journée inaugurale du collectif le 27 juin 2024** qui a rassemblé 44 participants sur les 2 régions :



Pour 2025

- Organiser un webinar avec l'ensemble des membres du collectif ;
- Créer une cartographie des forces académiques dans les 2 régions...



Indicateurs de réalisation

- ☐ Nombre d'actions communes entre les régions Centre-Val de Loire et Pays-de-la-Loire ;
- ☐ Nombre de projets coconstruits avec les acteurs du territoire ;
- ☐ Création d'une base de données des projets sur les micropolluants.

Action 13 - Réaliser des bilans globaux sur la présence de molécules dans tous les compartiments de l'environnement de la région Centre-Val de Loire

Axe 3

L'action en bref



BRGM



Non initiée



Centre-Val de Loire



Faire un bilan comparatif des micropolluants en Centre-Val de Loire, identifier les lacunes, réaliser des focus sur des familles de micropolluants comme les PFAS, communiquer les résultats obtenus, et mettre en place un groupe de travail sur un territoire test pour étudier son exposome multi-milieus.



Indicateurs cibles

- ☐ 3 familles de micropolluants d'intérêt identifiées dans l'action ;
- ☐ 1 campagne de mesure de micropolluants par an en région ;
- ☐ 1 action de communication auprès des publics sur les résultats obtenus par an ;
- ☐ Lancement d'un groupe de travail sur un territoire test.



Axe 4

Des environnements favorables à la santé

Axe 4 : Des environnements favorables à la santé

Axe 4

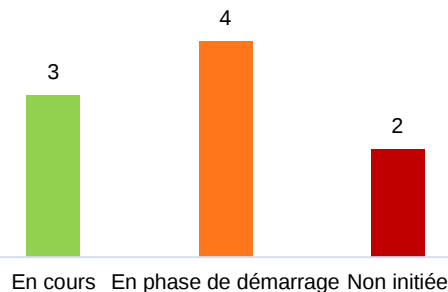
Rappel des priorités de l'Axe 4

- Rendre nos lieux de vie plus favorables à la santé ;
- Agir en faveur de l'adaptation au changement climatique ;
- Développer des habitats favorables à la santé.

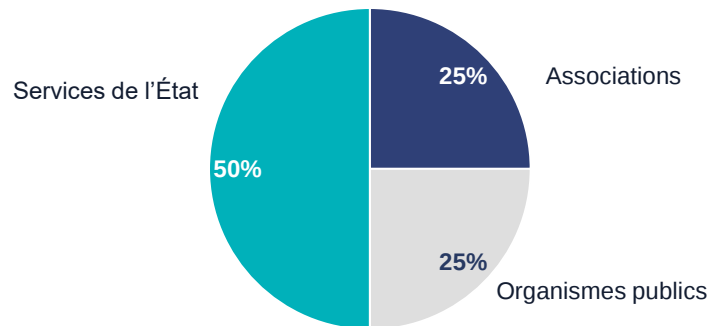


Bilan de l'avancement des actions

Statut des actions de l'axe 4
(9 sous-actions)



Typologie des porteurs d'actions de l'axe 4



Axe 4 : Des environnements favorables à la santé

Action	Sous-action	En cours	En phase de démarrage	Non initiée
Action 14 – Mobiliser les acteurs et démultiplier les aménagements favorables à la santé  <i>Financement AAP SE en lien avec l'action</i>	Action 14.1 - Animer un réseau d'acteurs régionaux sur l'UFS et les mobilités		X	
	Action 14.2 - Définir et mettre en place la stratégie régionale pour faire émerger des projets favorables à la santé		X	
	Action 14.3 - Accompagner les collectivités, notamment via les CLS, à mieux prendre en compte le lien entre urbanisme et santé dans leurs projets d'aménagement et en faire des territoires démonstrateurs		X	
Action 15 - Augmenter la place du végétal dans les villes et dans les établissements, pour le confort thermique de la population, en s'assurant qu'il soit porteur de santé et facteur de biodiversité  <i>Financement AAP SE en lien avec l'action</i>	N.A	X		
Action 16 - Valoriser les initiatives réussies en matière d'aménagement, d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique en ville, dans les écoles, les entreprises  <i>Financement AAP SE en lien avec l'action</i>	N.A		X	
Action 17 - Outiller et accompagner les professionnels de santé (médecine de ville) vers un changement de pratiques vertueuses vis-à-vis du climat  Action obligatoire 5.1 du PNSE 4  <i>Financement AAP SE en lien avec l'action</i>	Action 17.1 - Former et sensibiliser les professionnels de santé et les agents de l'ARS au changement climatique			X
	Action 17.2 - Expérimenter l'accompagnement de professionnels de santé et d'une structure pluridisciplinaire (MSP, CPTS...) à la mise en place d'actions concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de développement de la prévention			X
Action 18 - Développer des habitats favorables à la santé en sensibilisant le grand public sur les polluants domestiques et en renforçant l'intervention des conseillers en environnement intérieur  <i>Financement AAP SE en lien avec l'action</i>	Action 18.1 - Sensibiliser le grand public sur les polluants domestiques	X		
	Action 18.1 - Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les habitations par l'intervention de conseillers en environnement intérieur	X		
Total		3	4	2

Action 14 – Mobiliser les acteurs et démultiplier les aménagements favorables à la santé

L'action en bref

	CEREMA & ARS Centre-Val de Loire		
	En phase de démarrage : échanges en 2024 afin d'élaborer une convention ARS-CEREMA		
	Centre-Val de Loire		
	Action 14.1 - Animer un réseau d'acteurs régionaux sur l'UFS et les mobilités	Action 14.2 - Définir et mettre en place la stratégie régionale pour faire émerger des projets favorables à la santé	Action 14.3 - Accompagner les collectivités, notamment via les CLS, à mieux prendre en compte le lien entre urbanisme et santé dans leurs projets d'aménagement et en faire des territoires démonstrateurs
	Mettre en réseau des acteurs pour diffuser une vision commune de l'urbanisme favorable à la santé (UFS), partager des retours d'expérience, et recenser les besoins et l'offre de formation sur l'UFS.	Définir les modalités de sélection et de financement des projets favorables à la santé, principalement pour les petites collectivités, via des appels à manifestation d'intérêt (AMI) et des appels à projet portés par l'ARS.	Accompagner les collectivités dans la réalisation d'actions d'urbanisme favorable à la santé, en lien avec l'expertise du Cerema, mettre en place l'outil HEAT pour les mobilités actives, et promouvoir les initiatives réussies et les territoires accompagnés.
	☐ Réaliser 3 temps forts/journées techniques sur l'aménagement favorable à la santé par an. ☐ Nombre de participants / collectivités touchées / an	☐ Formalisation d'une feuille de route régionale visant à favoriser l'émergence des projets favorables à la santé : oui/non	☐ Nombre de projets / collectivités accompagnées ☐ Nombre d'initiatives valorisées sur la plate-forme "Mon environnement , ma santé"

Action 15 - Augmenter la place du végétal dans les villes et dans les établissements, pour le confort thermique de la population, en s'assurant qu'il soit porteur de santé et facteur de biodiversité

L'action en bref



Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)
Centre-Val de Loire



En cours



Centre-Val de Loire



Sensibiliser et mobiliser autour des enjeux de végétalisation via divers formats adaptés, accompagner les collectivités dans l'expérimentation de projets pilotes pour mesurer les effets et inciter à programmer des projets de végétalisation, et partager les enseignements des retours d'expérience.

Réalisations phares en 2024

- **Cycle de webinaires sur la végétalisation** : un premier webinaire en mai (environ 20 participants), un deuxième sur les pièges à éviter dans le choix des végétaux en novembre, et un troisième réalisé en décembre ;
- **Journée santé et grosse chaleur en mai** : Un cycle thématique sur la végétalisation a été développé, abordant les questions des grosses chaleurs et des inondations ;
- **Biodiv Tour** : Deux visites ont été organisées, dont une dans une cour d'école dans le Loir-et-Cher et une autre sur la renaturation d'un cours d'eau dans le Cher ;
- **Publication d'un dossier sur la santé et la biodiversité** : Un dossier spécifique a été mis à disposition sur le portail, couvrant divers sujets (climat, cimetières, éclairage public, etc.) ;
- **Autres initiatives** : Un projet de photographie de nature dans les établissements de soin en région PACA, et un atelier en Bretagne sur l'organisation spatiale du territoire, permettant aux participants d'analyser et de comprendre les enjeux actuels... Dossier disponible via [ce lien](#).



Pour 2025

- Animer l'évènement à l'occasion de la journée mondiale des zones humides ;
- Poursuivre les visites du Biodiv Tour ;
- Continuer à organiser des événements et à alimenter le portail de la biodiversité ...

Indicateurs de réalisation

- ☐ Nombre de projets « démonstrateurs » engagés/réalisés ;
- ☐ Nombre de visiteurs régionaux sur ces sites ;
- ☐ Nombre de projets déployés dans le cadre des CRST ;
- ☐ Nombre de visites de la page dédiée du Portail de la biodiversité ;
- ☐ Nombre de participants aux manifestations organisées pour sensibiliser.

Action 16 - Valoriser les initiatives réussies en matière d'aménagement, d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique en ville, dans les écoles, les entreprises

L'action en bref



DREAL



En phase de démarrage



Centre-Val de Loire



Identifier et promouvoir les actions réussies en matière de changement climatique en Centre-Val de Loire, que ce soit des projets d'aménagement, d'atténuation ou d'adaptation en ville, dans les écoles ou les entreprises. La valorisation se fera par la publication d'articles en ligne, accompagnés de fichiers PDF téléchargeables.

Premières réalisations en 2024

L'action va se dérouler en deux temps :

1. Valorisation de l'existant et centralisation des outils ;
 - Rédaction de fiches sur le changement climatique et l'adaptation



<https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/fiches-sur-le-changement-climatique-et-l-a4644.html>

2. Approfondissement sur la base des retours des contributeurs.

Pour 2025

- Rédiger de nouvelles fiches ;
- Rassembler et partager les initiatives réussies en matière d'aménagement, d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique

Indicateurs de réalisation

- ☐ Nombre de publications sur internet ;
- ☐ Nombre de consultations d'articles et/ou de téléchargements de documents mis à disposition.



Action 17 - Outiller et accompagner les professionnels de santé (médecine de ville) vers un changement de pratiques vertueuses vis-à-vis du climat

L'action en bref

	ARS Centre-Val de Loire	
	Non initiée	
	Centre-Val de Loire	
	Action 17.1 - Former et sensibiliser les professionnels de santé et les agents de l'ARS au changement climatique	
	17.1.1 Réaliser un colloque sur les impacts « une seule santé », climat et santé 17.1.2 Recenser les supports de sensibilisation (module de formation continue) à destination des professionnels de santé au changement climatique (type webinaire ou capsule) et l'adapter si nécessaire aux enjeux régionaux. 17.1.3 Profiter de la création d'un CHRU en région pour intégrer au cursus de formation des professionnels de santé des sensibilisations sur le changement climatique	Action 17.2. - Expérimenter l'accompagnement de professionnels de santé et d'une structure pluridisciplinaire (MSP, CPTS...) à la mise en place d'actions concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de développement de la prévention
	17.1.1 Identifier un opérateur pertinent pour l'accompagnement de structures médicales et professionnels de santé sur la question de l'adaptation au changement climatique (pas avant 2025/2026) 17.1.2 Mettre en place un AMI pour identifier les structures et professionnels volontaires à l'accompagnement au changement de pratiques et devenir démonstrateur (diagnostic, plan d'action, bilan) 17.1.3 Identifier une structure permettant de faire un état des lieux des initiatives déjà réalisées en faveur du climat, qui puisse communiquer sur les actions menées et celles qui seront mises en place durant le PRSE4 et réaliser un guide à destination des professionnels de santé	
	☐ 50 participants au colloque (2026) ☐ 20 téléchargements du support de sensibilisation (2027) ☐ 5 ateliers de sensibilisation réalisés au CHRU d'Orléans (2024)	☐ Convention avec l'opérateur réalisée ☐ Nombre de professionnels et de structures retenus suite à l'AMI (2025) ☐ Retours d'expérience des professionnels de santé et des structures accompagnés (2026-2027)

Action 18 - Développer des habitats favorables à la santé en sensibilisant le grand public sur les polluants domestiques et en renforçant l'intervention des conseillers en environnement intérieur

Action 18.1 - Sensibiliser le grand public sur les polluants domestiques

L'action en bref

	ARS
	En cours
	Sud-Cher et Sud-Indre pour les actions sur le radon Centre-Val de Loire pour les actions sur l'habitat sain
	Mesurer la présence de radon dans les habitations en distribuant des dosimètres gratuits aux particuliers. Actions de sensibilisation sur le lien entre habitat et santé, développement de réseaux pour résoudre des cas complexes liés à l'habitat, et accompagnement pour réduire les polluants dans les logements.

Réalisations phares de 2024

Campagnes de mesure du Radon

- Action déléguée à CAP Tronçais (36 et 18) : Nouvelle convention de trois ans en 2025 ;
- Mesure du radon et de la qualité de l'air intérieur ;
- Distribution gratuite de dosimètres et analyse gratuite en laboratoire :
 - En cas de résultats élevés, l'ARS propose des conseils pour réaliser des travaux de remédiation ;
 - En cas de résultats très élevés, l'ARS propose la réalisation de diagnostic technique du bâtiment par des experts pour informer sur les actions correctives fortes recommandées.
- Communication avec les mairies et panneaux publicitaires dans l'Indre.



Problématiques sanitaires liés au logement

- Habitat indigne : expérimentation en Loir-et-Cher (incurie)



Pour 2025

Poursuivre les activités menées et produire de nouveaux formats pour les communications

Indicateurs de réalisation

- ☐ Nombre de logements concernés par une mesure radon ;
- ☐ Nombre de logements dont la mesure est supérieure à 300 Bq/m² ;
- ☐ Nombre de projets soutenus sur la thématique habitat sain ;
- ☐ Nombre de personnes sensibilisées.



Action 18 - Développer des habitats favorables à la santé en sensibilisant le grand public sur les polluants domestiques et en renforçant l'intervention des conseillers en environnement intérieur

Action 18.2 - Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les habitations par l'intervention de conseillers en environnement intérieur (CEI)

L'action en bref



ARS



En cours



Centre-Val de Loire



Augmenter les visites des conseillers en environnement intérieur (CEI) pour identifier et réduire les allergènes et polluants chez les patients, tout en promouvant leur métier et leur expertise auprès des acteurs locaux à travers des réunions d'information.

Réalisations phares de 2024

Augmenter le nombre de visites de CEI dans la région

- Convention entre l'ARS et la MFC (en place depuis 2018) ;
- Plus de 160 visites effectuées et plus de 230 personnes conseillées en un an ;
- Au moins 2 mesures de réduction mises en œuvre pour chaque patient, avec recommandations synthétisées dans un tableau Excel et bilan à 6 mois. En moyenne, 3 actions sont mises en place ;
- Évaluation à 6 mois : environ 66% des recommandations sont suivies par les patients, et plus de 61% des personnes ayant fait un retour déclarent avoir moins de symptômes (58 retours sur 134 visites) ;
- Diffuser l'expertise des CMEI auprès des acteurs de notre région.

Préparation de supports de communication.

- 3 interventions d'information avec une participation totale de 55 personnes ;
- Vidéo « Rôle et missions des CEI » de la série « La minute Santé Environnement » disponible sur le site et les réseaux sociaux de la MFCVL.

Vidéo disponible via [ce lien](#)



Pour 2025

- Poursuivre les visites et les réunions d'informations
- Construire un support de promotion du dispositif

Indicateurs cibles

- ☒ 150 visites réalisées par un CMEI par an
- ☒ Au moins 2 mesures de réduction mises en œuvre par les patients
- ☐ 6 réunions d'information réalisées auprès de professionnels par an
- ☒ Au moins 1 support de promotion du dispositif par an



Restons en contact

L'équipe projet en charge de la mise en œuvre du plan



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Marie PAUSADER

Appui à l'équipe projet

Chargée de mission agriculture, environnement, logement
SGAR Centre-Val de Loire

marie.pausader@centre-val-de-loire.gouv.fr

**Axe 1. Sensibilisation, information
et formation en santé environnement**

Jérôme BARON

Pilote Axe 1

Chef de Projet Pacte Santé et Handicap
Direction de la Santé et des formations Sanitaires et Sociales
jerome.baron@centrevaldeloire.fr

**Axe 2. Santé(s) environnementale,
végétale, animale et humaine**

Nicolas FRADIN

Pilote Axe 2

Chef du service régional de l'alimentation
nicolas.fradin@agriculture.gouv.fr

**Axe 3. Réduction et prévention
des risques environnementaux**

Axelle VANDROMME

Pilote Axe 3

Référente Air – Santé – PRSE
SRCT / DISD / ISD
axelle.vandromme@developpement-durable@gouv.fr

**Axe 4. Des environnements
favorables à la santé**

Annaïg HELLEU

Pilote Axe 4

Responsable département santé environnement et
déterminants de santé
annaig.HELLEU@ars.sante.fr